



Mardi 15 octobre, 15 heures
1ere réunion publique pour le futur tiers-lieu de Cérilly.
Discussion libre

Contexte :

La commune de Cérilly a acquis en 2021 un bâtiment dans le centre-bourg (ancien magasin) au 15, rue Marx Dormoy afin d'aménager un local professionnel.

Après échanges et réflexions, la municipalité a choisi de transformer ce bâti en espace de vie sociale. En partageant cette idée, le projet a évolué au fil des rencontres pour aboutir à un « tiers-lieu ».

L'ensemble participera à la revitalisation de notre bourg autour de nouvelles activités. C'est-à-dire que cet endroit regroupera diverses initiatives, où se fera du lien social, du lien intergénérationnel, des échanges autour du travail ou de loisirs communs.

La municipalité a sollicité l'association [Polymorphe corp.](#) pour participer à l'élaboration et la structuration de ce nouveau lieu. Le [Mazier](#), tiers-lieu numérique, fab-lab et café, créé en 2016 dans le centre bourg de Bourbon l'Archambault, apporte une expertise complémentaire sur les sujets du numérique et du co-working.

Dès 2021, Polymorphe corp. et le Mazier ont donc mis à disposition leurs expériences, compétences et ressources humaines pour accompagner la Mairie dans la création de ce projet de tiers-lieu.

En 2021 et 2022, un [questionnaire public](#) a été diffusé pour connaître les besoins et envies des habitant·e·s pour ce lieu.

En 2022, deux semaines [d'ouvertures temporaires](#) ont été organisées, avec l'accompagnement de l'agence d'architecture et d'urbanisme SOCLE, spécialisée dans les tiers-lieux. Ces semaines ont permis de tester des activités et d'envisager des usages en fonction des différents espaces disponibles dans le lieu.

En 2023, un travail d'entretien avec des structures et associations locales a permis de sonder les besoins et envies de ces dernières pour le lieu.

En 2024, les travaux ont commencé. Le processus de choix du nom a été lancé avec l'Assemblée des Jeunes de Cérilly, des élèves de primaire et de collège élus pour porter des projets au sein du village. Des idées de noms sont également remontées parmi les habitants. Pour l'instant, une liste de dix noms est présélectionnée pour vote d'ici la fin de l'année 2024.

MAIRIE
DE
CÉRILLY



En septembre 2024, une réunion publique a été organisée par la Mairie pour échanger sur l'état d'avancement du projet. Une quarantaine de personnes ont participé.

La dynamique est lancée : désormais, des rencontres se feront **tous les 15 du mois à 15h** (en hommage au 15, rue Marx Dormoy) à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly pour discuter de différentes thématiques et construire de manière collective ce futur tiers-lieu, dont l'ouverture est prévue au printemps 2025.

Ces réunions sont ouvertes à toutes les personnes désireuses de s'impliquer ou simplement de s'informer.

La première rencontre s'est donc tenue mardi 15 octobre à 15 heures, sans thème précis, dans l'esprit d'une discussion libre. La prochaine se tiendra le 15 novembre à 15 heures et aura pour thème la gouvernance du projet.

Les points abordés :

- L'accueil
- L'essence du lieu : un lieu d'ancrage et de liens
- Des idées d'activités
- Les souhaits des participant·e·s pour la suite
- Les ressources à disposition

- **L'accueil**

Enjeux :

- Le tiers-lieu est au premier étage et ne va disposer que d'une petite ouverture sur la rue.

- À terme, un passage sera créé entre la rue Marx Dormoy et l'avant du Crédit Agricole. Le tiers-lieu devrait donc être plus visible. Le bâtiment au fond de la cour, situé à gauche du Crédit Agricole, devrait être acheté en 2025 par la Mairie puis une phase de travaux aura lieu. Cette petite grange, qui aura pignon sur rue, pourra servir à un espace d'exposition par exemple.

Le tiers-lieu sera donc traversé par un **passage public** qui reliera les deux axes principaux de Cérilly, restaurant ainsi une ancienne connexion.

Comment rendre visible le futur tiers-lieu ? Comment donner envie d'y rentrer ?



Solutions envisagées :

- Installer des tables devant pour marquer l'entrée.
- Avoir une ou plusieurs personnes à l'accueil.
- Réaliser une peinture murale dans l'entrée du tiers-lieu. Ce sera un travail collectif avec petits et grands, encadré par une artiste.

● **L'essence du lieu : un lieu d'ancrage, un lieu de liens.**

Enjeux :

- ⇒ Le lieu doit se créer en lien avec les acteurs locaux, pour ne pas faire ce qui se fait déjà par ailleurs. **Comment s'insérer dans le tissu économique, social & culturel existant ?**

Solutions envisagées :

- Réaliser un **répertoire** des très nombreuses activités régulières déjà en place, avant de se lancer, être bien sûr que les activités du tiers-lieu sont pertinentes, et qu'elles comblent des trous dans la raquette plutôt qu'elles ne se superposent.
- Sur la question de servir des cafés ou à manger sans concurrencer l'existant, plusieurs pistes sont envisagées :
 - Ce sont des cafés en *self-service* ou des temps de cuisine puis de repas en collectif, donc pas ce côté service qu'on retrouve dans les restaurants & cafés
 - Et/ou ce sont des horaires / jours d'ouverture différents pour combler des manques.
 - Dans tous les cas, **imaginer des événements qui bénéficient aussi aux commerces du coin** : exemple de coopération avec la Pause Causette et pizza chez Misy.
- Faire des temps de **réunions préparatoires avec les producteurs**, acteurs associatifs, commerçants locaux avant d'ouvrir.

L'essence du lieu est de faire lien avec l'existant plutôt que de recréer ce qu'il se passe déjà.

● **Des activités pour tous les goûts, avec une ambition de mélange des publics**

- Activités pour les enfants, les familles, se retrouver entre parents ;
- Une cantine solidaire / avec les rebuts de marché pour cuisiner ensemble et à prix libre ;
- Des ateliers cuisine ;



- Un tableau petits annonces / programmation locales à l'entrée pour que le TL soit un point d'info (l'équivalent d'intra-muros mais en physique) ;
- Activités à destination des anciens : cartes / balades / vécus au sein de Cérilly, qui valorise le village ;
- Récits d'anciens (cf le tiers lieu [Poulailier](#)) ;
- Jeux coopératifs ;
- Conciergerie de services divers ;
- Covoiturage ;
- Placer un bénévole référent par secteur/par quartier, qui fait remonter au TL les besoins et les propositions au sein de son quartier ;
- Un système de panier inspiré par les paniers AMAP en lien avec les producteur-ices locaux ;

Question transversale à creuser : la mobilité pour se rendre au Tiers-lieu.

● **Les souhaits des participant·e·s pour la suite**

- Dans le cadre de ces réunions du 15 à 15h, 3 réunions seront dédiées à des échanges avec :

Les **associations locales**,

Les **commerçant·e·s**

Les **producteur-ices** locaux.

Les dates **sont encore à définir**.

- Au programme de la prochaine réunion : le thème de la **gouvernance**

Qui prend les décisions ? Quelles sont les possibilités ? Quelles contraintes ?

Comment faire la transition entre structure accompagnée par Polymorphe et le Mazier et structure autonome ?

- Partage du processus de pré-sélection du nom
- Retours par Pierre et Fabien sur les trois jours de Faire Tiers-Lieux à Toulouse en octobre 24 pour partager des démarches de tiers-lieux existants par ailleurs.

- Les réunions du 15 à 15 heures durent **une heure et demie**.

Au-delà, il est possible de rester discuter. A chaque réunion quelqu'un prend des notes sur ordinateur.

La Mairie de Cérilly partage ensuite le compte-rendu auprès des personnes ayant fourni leur adresse courriel et souhaitant être informées ainsi qu'en Mairie.

MAIRIE
DE
CÉRILLY



- **Les ressources :**

- ◇ [Les réponses au questionnaire](#) (sera imprimé pour la prochaine réunion)
- ◇ [Retour sur deux semaines de pré-ouverture](#) avec les architectes de SOCLE en 2022
- ◇ Lien pour rejoindre le [groupe whatsapp](#)